ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DE SUISSE
VEREINIGUNG DER GOLF-SENIOREN DER SCHWEIZ
SWISS SENIORS GOLFERS' ASSOCIATION

Règlement Interclub Seniors 70+ - Spirit of the Game

1. Généralités
L'ASGS organise cette compétition pour ses membres. Nous souhaitons ainsi permettre au plus grand nombre possible de seniors ASGS de 70+ de participer à une compétition par équipes.

2. Conditions de participation / admission
Ce championnat par équipes est ouvert à tous les clubs de Swiss Golf avec une équipe au maximum. Le club organisateur peut inscrire 2 équipes pour autant qu'il y ait suffisamment de places disponibles.Une équipe est composée de 2 ou 3 joueurs qui doivent remplir les conditions suivantes.

- chaque participant doit être membre de l'ASGS ; un nouveau membre peut être inscrit à l'ASGS au plus tard 24 heures avant le début du jeu
- il doit avoir 70 ans dans l'année civile
- il peut avoir participé dans l'année à un autre IC
- de Swiss Golf ou de l'ASGS IC60+ de l'année
- les joueurs d'une équipe doivent être membre du même club

3. Formes de jeu
1. l'IC70+ se joue en brut, en score maximum 9, 18 trous à partir des marques de départs jaunes

- équipes de trois joueurs : les deux meilleurs résul-tats sont déterminants pour le classement (le troisième résultat est biffé)
- équipes de deux joueurs : les deux résultats comptent pour le classement.

2. En cas d'égalité de résultats : le résultat le plus bas est déterminant pour le classement. En cas de nouvelle égalité de résultats : le meilleur résultat individuel est déterminant. Ensuite, une équipe de trois joueurs a la priorité sur une équip de deux joueurs.
3. L'utilisation de voiturettes est autorisée, elle reste toutefois soumise aux règlement local y relatif. L'éventuelle réservation d'une voiturette est de la responsabilité du joueur.
4. En cas d'interruption du jeu, sans reprise de ce dernier, seul 9 trous seront pris en compte pour le classement.

4. Prix
L'ASGS offre les médailles aux 3 meilleures équipes classées en brut et un prix au meilleur joueur classé en brut.

5. Invitation / Inscription / Liste des joueurs retenus / Liste de départs
Les invitations sont publiées sur le site Internet de l'ASGS au moins 6 semaines avant le début du tournoi ; l'inscription de l'équipe sur le site internet de l'ASGS doit être effectuée par le Team Captain. La date limite d'inscription est fixés à 14 jours avant le début du tournoi. La date du paiement du droit d'engagement est déterminante pour l'établissement de la liste officielle des équipes retenues. Cette dernière liste est publiée périodiquement sur le site internet de l'ASGS. La liste de départs est publiée environ 3 jours avant le début du tournoi sur le site Internet de l'ASGS et dans le logiciel de gestion du tournoi du club organisateur (PC-Caddie ou autre).

6. Frais d'inscription / désinscription
Les frais d'inscription sont fixés par la SPOKO. Les membres du club organisateur paient une finance d'inscription réduite. Les accords de greenfee entre clubs ou adhésion à un club PPG n'entraînent pas de réduction de la finance d'inscription.Les annulations doivent être effectuées via le site Internet del'ASGS. En cas d'annulation jusqu'à 7 jours avant le début du tournoi, 100% du droit d'engagement sera remboursé, dès la publication de la liste officielle des joueurs retenus, 50 % du droit d'engagement sera remboursé. Dès la publication de la liste de départs (env. 3 jours avant le tournoi), plus aucun remboursement ne sera effectué.

7. Partie de reconnaissance
Selon les possibilités, une partie de reconnaissance sera proposée à un montant de greenfee réduit.

8. Order de départ
Le capitaine organisateur décide de l'ordre de départs. Le jeu se déroule en groupes de handicaps.Les joueurs d'un même club ne doivent si possible pas être incorporés dans le même flight.

9. Organisation / Direction du jeu
L'organisation générale du SST Tour incombe à la SPOKO. La direction du jeu de chaque tournoi régional est attribuée au ASGS Regional Captain de la région du tournoi.

10. Disposition finale
En cas de divergence d'interprétation, seule la version allemande fait foi.

Gültig ab 01.01.2026
22.11.2025/ASGS-SPOKO